

Image not found or type unknown



Passer son permis en Tunisie

Par **Abotie**, le **13/11/2016** à **15:45**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnAbotie. Mon mari a eu une annulation de permis mais il a eu son permis en Tunisie.il doit juste passer le code mais il n arrive pas il ne comprend pas bien la langue française et cest tres dur. Je voulais savoir si il peut tout repasser en Tunisie? J'attend une réponse de votre part il est désespérern**MERCI** [smile4]

Par **amajuris**, le **13/11/2016** à **20:02**

bonjour,rnvotre mari peut repasser son permis en tunisie mais le problème sera pour l'échanger contre un permis français car il y a des conditions à respecter.rnvous pouvez consulter ce lien:rn<http://https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460>rnparticulier, l' échange n'est pas possible quand le demandeur a fait l'objet en France, avant l'obtention du permis étranger, d'une annulation ou d'une invalidation de votre droit de conduire.rndonc votre mari ne pourra pas obtenir l'échange de son permis tunisien, il devra le repasser en france.rnsalutations